



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02422

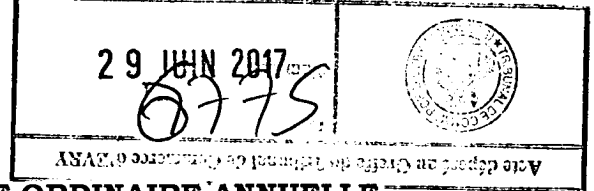
Numéro SIREN : 752 879 445

Nom ou dénomination : A.M.2.R

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2017 sous le numéro de dépôt 6775

SAS A.M.2.R

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 rue Gustave Eiffel
91420 MORANGIS
752 879 445 00019 RCS EVRY



**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 MARS 2016**

L'an deux mille seize,
et le trente et un mars,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance

Monsieur Sylvain DUMAINE préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 100 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Two handwritten signatures are present at the bottom of the page. The one on the left is a stylized signature, and the one on the right is a more elaborate signature.

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Quitus à la présidence,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports du président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2015, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2015, s'élevant à 1768 euros, de la manière suivante :

- la totalité en « Report à nouveau », soit 1767,89 euros

Ce qui fait ressortir le Report à nouveau à 6765,86 euros

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant la présence d'une convention de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RESOLUTION

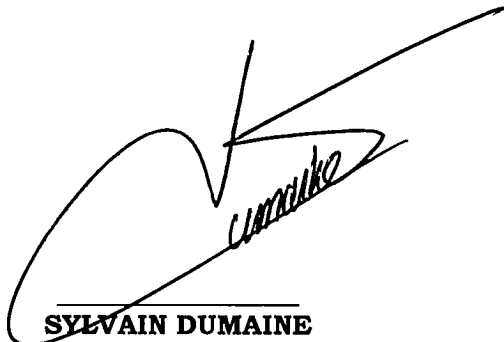
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.



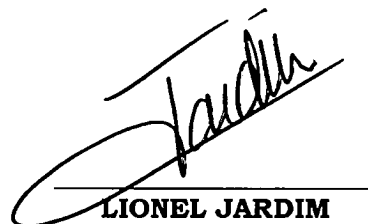

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et les associés présents ou représentés.



SYLVAIN DUMAINE



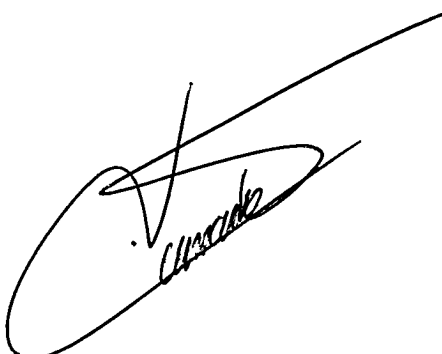
LIONEL JARDIM



AM2R

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Bilan détaillé	5
ACTIF	5
<i>Actif immobilisé</i>	<i>5</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>5</i>
PASSIF	6
<i>Capitaux Propres</i>	<i>6</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>6</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>6</i>
Compte de résultat détaillé	7
Annexes	9
Liasse 15 IS RS	19



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 333	611	2 722	3 734	- 1 012
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	3 333	611	2 722	3 734	- 1 012
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	20 623	1 510	19 113	40 000	- 20 887
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 199		1 199	12 616	- 11 417
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	4 580		4 580	14 988	- 10 408
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	26 402	1 510	24 892	67 604	- 42 712
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 736	2 121	27 615	71 338	- 43 723

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	100	100	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	5 291	14 472	- 9 181
Résultat de l'exercice	1 768	-9 181	10 949
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 159	6 391	1 768
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	5 149	3 473	1 676
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	479	26	453
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 234		8 234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 436	6 871	- 4 435
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		1 500	- 1 500
. Organismes sociaux		3 940	- 3 940
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 484	11 311	- 8 827
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	320	320	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	354	37 507	- 37 153
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	19 456	64 947	- 45 491
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	27 615	71 338	- 43 723

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				1 258	- 1 258
Production vendue biens					-100
Production vendue services	161 973		161 973	154 579	7 394
Chiffres d'affaires Nets	161 973		161 973	155 837	4,78
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 690	1 690	N/S
Autres produits			649	1 648	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			164 311	155 838	8 473
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					5,44
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			78 747	32 031	46 716
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					145,85
Autres achats et charges externes			80 173	105 562	- 25 389
Impôts, taxes et versements assimilés			913	424	-24,05
Salaires et traitements				17 113	489
Charges sociales			4	8 201	- 17 113
Dotations aux amortissements sur immobilisations			941	1 318	- 8 197
Dotations aux provisions sur immobilisations					-99,95
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 510		- 377
Dotations aux provisions pour risques et charges				1 510	-28,60
Autres charges			120	95	25
Total des charges d'exploitation (II)			162 407	164 745	26,32
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 904	-8 907	- 2 338
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					-1,42
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			0		
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			0		
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			219	237	- 18
Différences négatives de change					-7,59
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			219	237	- 18
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-219	-237	7,59
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 685	-9 143	10 828
					118,43

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 667		3 667	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	3 667		3 667	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180	38	142	373,68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 404		3 404	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 584	38	3 546	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	83	-38	121	318,42
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	167 978	155 838	12 140	7,79
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	166 210	165 020	1 190	0,72
RESULTAT NET	1 768	-9 181	10 949	119,26
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Actif immobilisé						
Autres immobilisations corporelles	3 333	611	2 722	3 734		- 1 012
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	3 333		3 333	6 589		- 3 256
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		611	-611	-2 855		2 244
TOTAL (I)	3 333	611	2 722	3 734		- 1 012
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	20 623	1 510	19 113	40 000		- 20 887
411000 CLIENTS	10 583		10 583			10 583
416000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	1 806		1 806			1 806
418000 CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FACTURES	8 234		8 234	40 000		- 31 766
491000 PROV.DEPRE.CLIENTS		1 510	-1 510			- 1 510
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 199		1 199	12 616		- 11 417
445661 TVA DEDUCTIBLE 19,60% DEBITS	91		91	65		26
445664 TVA DEDUCTIBLE 20% AUTOLIQUIDATION				4 002		- 4 002
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER				1 627		- 1 627
445713 TVA COLLECTEE 20%	958		958	6 668		- 5 710
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	150		150	255		- 105
Disponibilités	4 580		4 580	14 988		- 10 408
512100 BANQUE PRINCIPALE	4 580		4 580	14 988		- 10 408
TOTAL (II)	26 402	1 510	24 892	67 604		- 42 712
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 736	2 121	27 615	71 338		- 43 723

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000) 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000 1 000	1 000 1 000	
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	100 100	100 100	
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	5 291 5 291	14 472 14 472	- 9 181 - 9 181
Résultat de l'exercice	1 768	-9 181	10 949
TOTAL (I)	8 159	6 391	1 768
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts 164000 EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT 164100 EMPRUNT VEHICULE CLIO	5 149 1 784 3 365	3 473 3 473	1 676 - 1 689 3 365
Associés 455100 ASSOCIES Cpte COURANT	479 479	26 26	453 453
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours 419100 CLIENTS ACPTEs S/COMMANDES RECUS	8 234 8 234		8 234 8 234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	2 436 1 136 1 300	6 871 5 341 1 530	- 4 435 - 4 205 - 230
. Personnel 421000 PERS REMUNERATIONS DUES		1 500 1 500	- 1 500 - 1 500
. Organismes sociaux 431000 SECURITE SOCIALE 437300 CAISSES DE RETRAITES		3 940 2 994 946	- 3 940 - 2 994 - 946
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445511 TVA A DECAISSER EN FRANCE 445711 TVA COLLECTEE 7% 445712 TVA COLLECTEE 19,60% ENCAISSEMENTS 445714 TVA COLLECTEE 10% ENCAISSEMENTS 445764 TVA COLLECTEE 20% AUTOLIQUIDATION 445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR	2 484 602 45 465 32 1 340	11 311 465 177 4 002 6 667	- 8 827 602 45 - 145 - 4 002 - 5 327
. Autres impôts, taxes et assimilés 448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	320 320	320 320	
Autres dettes 411000 CLIENTS 419800 CLIENTS RRR A ACCORDER	354 354	37 507 37 507	- 37 153 - 37 507 354
TOTAL (IV)	19 456	64 947	- 45 491
TOTAL PASSIF (I à V)	27 615	71 338	- 43 723

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises				1 258	- 1 258
707000 VENTES DE MARCHANDISES				1 258	- 1 258
Production vendue services	161 973		161 973	154 579	7 394
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	30 376		30 376	22 695	7 681
706002 PRESTATIONS DE SERVICES 7%				40 845	- 40 845
706003 PRESTATIONS DE SERVICE 19.				27 272	- 27 272
706004 PRESTATIONS SERVICES 10%	33 547		33 547	20 008	13 539
706005 PRESTATIONS SERVICES 20%	97 875		97 875	43 759	54 116
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	175		175	175	N/S
Chiffre d'affaires Net	161 973		161 973	155 837	6 136
					3,94

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	1 690		1 690	N/S
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	1 690		1 690	N/S
Autres produits	649	1	648	N/S
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	649	1	648	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	164 311	155 838	8 473	5,44
Achats de matières premières et autres approvisionnement	78 747	32 031	46 716	145,85
602200 ACHATS FOURNIT.CONSUMMABLES	78 747	32 031	46 716	145,85
Autres achats et charges externes	80 173	105 562	- 25 389	-24,05
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE	1 170	25 743	- 24 573	-95,46
604100 SS TRAITANCE AUTOLIQUIDATION	25 700	60 210	- 34 510	-57,32
604110 SOUS TRAITANCE 10%	19 411		19 411	N/S
606160 CARBURANT	1 295	1 904	- 609	-31,99
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	701	746	- 45	-6,03
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES		140	- 140	-100
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600	3 600		0,00
613500 LOCATIONS MOBILIERES	1 653	2 529	- 876	-34,64
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 986	179	1 807	N/S
616100 ASSUR MULTIRISQUES	3 720	3 650	70	1,92
616600 ASSURANCE PRET SG	39	26	13	50,00
622600 HONORAIRES	17 614	2 925	14 689	502,19
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	54	435	- 381	-87,59
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	16		16	N/S
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	322		322	N/S
625700 RECEPTIONS	2 308	2 653	- 345	-13,00
626200 FRAIS POSTAUX		6	- 6	-100
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	585	750	- 165	-22,00
628000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS DIVERS		67	- 67	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	913	424	489	115,33
633000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS (AUTRES ORGANISM	117		117	N/S
635000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES IMPOTS	426	424	2	0,47
637000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS -AUTRES (ORGANIS	370		370	N/S
Salaires et traitements		17 113	- 17 113	-100
641000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL		17 113	- 17 113	-100
Charges sociales	4	8 201	- 8 197	-99,95
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	4	6 277	- 6 273	-99,94
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE		1 924	- 1 924	-100

	Exercice clos le 30/09/2015 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2014 (12 mois)	Variation absolue	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations 681100 DOTATIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPOR	941 941	1 318 1 318	- 377 - 377	-28,60 -28,60
Dotations aux provisions sur actif circulant 681740 DOT.PROV.DEPRE.CREANCES	1 510 1 510		1 510 1 510	N/S N/S
Autres charges 658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	120 120	95 3	25 117	26,32 N/S
658100 CHARGES SS JUSTIF		92	- 92	-100
Total des charges d'exploitation (II)	162 407	164 745	- 2 338	-1,42
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 904	-8 907	10 811	121,38
Intérêts et charges assimilées 661000 CHARGES D'INTERETS	219 219	237 237	- 18 - 237	-7,59 -100
661600 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINANCEMEN			219	N/S
Total des charges financières (VI)	219	237	- 18	-7,59
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-219	-237	18	7,59
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 685	-9 143	10 828	118,43
Produits exceptionnels sur opérations en capital 775100 EXCEPT PRODTS CESS ELEM ACTIF CEDES INCO	3 667 3 667		3 667 3 667	N/S N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	3 667		3 667	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 671000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP GESTION	180 180	38 38	142 142	373,68 373,68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital 675100 VAL NET COMPT ELEM ACTIF CEDES INCORPORE	3 404 3 404		3 404 3 404	N/S N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 584	38	3 546	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	83	-38	121	318,42
Total des Produits (I+III+V+VII)	167 978	155 838	12 140	7,79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	166 210	165 020	1 190	0,72
RESULTAT NET	1 768	-9 181	10 949	119,26

Annexes

AM2R

ANNEXE

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2015 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 27 614,66 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 767,89 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/12/2015 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AM2R

ANNEXE

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 333 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 589	3 333	6 589	3 333
Immobilisations financières				
TOTAL	6 589	3 333	6 589	3 333

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 611 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 855	941	3 185	611
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 855	941	3 185	611

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	3 333	611	2 722	5 ANS
TOTAL	3 333	611	2 722	

3.2 - Etat des créances = 21 822 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	21 822	21 822	
TOTAL	21 822	21 822	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 1 510 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		1 510			1 510
Comptes financiers					
Total		1 510			1 510

AM2R

ANNEXE

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 8 234 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	8 234
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	8 234

AM2R

ANNEXE

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 11 222 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 149	5 149		
Dettes financières diverses	479	479		
Fournisseurs	2 436	2 436		
Dettes fiscales & sociales	2 804	2 804		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	354	354		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	11 222	11 222		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 974 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 300
Dettes fiscales & sociales	320
Autres dettes	354
TOTAL	1 974



AM2R**ANNEXE**

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 161 973 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	161 798	99,89 %
Produits des activités annexes	175	0,11 %
TOTAL	161 973	100,00 %

AM2R**ANNEXE**

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

AM2R

ANNEXE

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 8 234 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	8 234
Clients produits non encore factures(418000)	8 234
TOTAL	8 234

8.2 - Charges à payer = 1 974 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 300
Fourn factures non parvenues.(408100)	1 300
Dettes fiscales et sociales :	320
Etat autres charges a payer(448600)	320
Autres dettes :	354
Clients rrr a accorder(419800)	354
TOTAL	1 974

AM2R

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 mois	30/09/2013 mois	30/09/2013 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000			
b) Nombre d'actions émises	100	100			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	161 973	155 837			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 218	-7 864			
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4 218	-7 864			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 768	-9 181			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	42	-79			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	18	-92			
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		17 113			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	4	8 201			

Observations complémentaires

AM2R**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet BRIEL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AM2R,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2015 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	27 615
Chiffre d'affaires hors taxes	161 973
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	1 768

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour BRIEL

Fait à PARIS le 08/12/2015

AM2R

SOMMAIRE

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION



Liasse 15 IS RS**AM2R****COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 30/09/2015 IS / RS**

Période du 01/10/2014 au 30/09/2015

Feuillelet 2033E

☐ Les comptes 791 ou 796 ou 797 sont mouvementés, vérifiez s'il s'agit de refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges afin d'alimenter le feuillelet 2033 E.

RAPPORT FINAL

- ☐ UNE ANOMALIE DETECTEE
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 1 767,89
- ☐ PERTE NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT = 9 181,49
- ☐ COMPTES SUBSTITUES :
Il n'y a aucun compte substitué activé.



Désignation de l'entreprise AM2R										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 23 RUE GUSTAVE EIFFEL 91420 MORANGIS															
Numéro SIRET* 7 5 2 8 7 9 4 4 5 0 0 0 1 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1, 2 Durée de l'exercice précédent* 1, 2															
										Exercice N clos le 31/01/2016					
										Net 3					
ACTIF															
										Brut 1					
										Amortissements-Provisions 2					
										Net 3					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012										
		Autres*	014		016										
	Immobilisations corporelles*		028	3 333	030	611			2 722						
	Immobilisations financières* (1)		040		042										
	Total I (5)		044	3 333	048	611			2 722						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052										
		Marchandises*	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	20 623	070	1 510			19 113						
		Autres* (3)	072	1 199	074				1 199						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	4 580	086				4 580						
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	26 402	098	1 510			24 892							
Total général (I + II)										110	29 736	112	2 121		27 615
PASSIF															
										Exercice N NET I					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						1 000						
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126						100						
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131												
	Report à nouveau		134						5 291						
	Résultat de l'exercice		136						1 768						
	Provisions réglementées		140												
Total I										142	8 159				
Provisions pour risques et charges										Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						5 149						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						8 234						
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166						2 436						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	479	172				3 637						
	Produits constatés d'avance		174												
Total III										176	19 456				
Total général (I + II + III)										180	27 615				
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(i)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	3 333							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	3 667							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2015

Formulaire obligatoire (article 902 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **AM2R**

A — RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR **018** Exercice clos le **31/01/2015** Néant ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
					217		218	
							161 973	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230	2 338			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	164 311	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stock (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	78 747	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242	80 173	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)				244	913	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4	
	Dotations aux amortissements*					254	941	
	Dotations aux provisions					256	1 510	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	
								dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles
Total des charges d'exploitation (II)						264	162 407	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	1 904
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		
	Produits exceptionnels				(IV)	290	3 667	
	Charges financières				(V)	294	219	
	Charges exceptionnelles				(VI)	300	3 584	
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	1 768
B — RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 768	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-A C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)					324	293	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	24*		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (+/- séries)	986		Zone franche urbaine (+/- séries et cpts A)	98*		127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (+/- séries)	981		Jeune entreprise innovante (+/- séries A)	989		138	
	Dons d'art (+/- séries et cpts A)	345		Investissements outre-mer	344		346	
							350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	2 061
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : *	9 089 dont imputés sur le résultat :					360	2 061
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*	380			n° du centre de gestion agréé :	
Montant de la T.V.A. collectée	374	23 443	Effectif moyen du personnel*	376	1		Effectif affecté à l'activité artisanale	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 352	Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399			861	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2015

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **AM2R** Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	6 589	462	3 333	464	6 589	466	3 333				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	6 589	492	3 333	494	6 589	496	3 333				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	2 855	552	941	554	3 184	556	611		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	2 855	572	941	574	3 184	576	611		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5
VEHICULE						
		6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *	Long terme								
						19 %	15 % ou 16 %	0 %						
1	6 589	3 185	3 404	3 667	263									
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	6 589	580	3 185	582	3 404	584	3 667	586	263	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Regularisations	590		583		594		595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).											591			
TOTAL					596	263	585		597				599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N07.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : AM2R Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	1 510	654		656	1 510
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	1 510	684		686	1 510

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	9 089
Déficits imputés	983	2 061
Déficits reportables	984	7 028
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	7 028

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800	☐
--	-----	--------------------------

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2033-E 2015

Désignation de l'entreprise : AM2R		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2014		et clos le : 30/09/2015	
Durée en nombre de mois		12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141	161	973
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	649	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	263	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	162	885
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	78	747
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	71	320
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5	253
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	630
Abandons de créances à caractère commercial	149		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	156	950
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	5 935
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	5	935
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	162	236
Période de référence	024	0	1 / 1 0 / 2 0 1 4 160 3 0 / 0 9 / 2 0 1 5
Date de cessation	186		/ / / / /
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142 et portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2015

N° SIRET

7 5 2 8 7 9 4 4 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AM2R

ADRESSE (voie) 23 RUE GUSTAVE EIFFEL

CODE POSTAL 91420

VILLE MORANGIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse :	N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	DUMAINE	Prénom(s)	SYLVAIN
Nom marital		% de détention	60,00	Nb de parts ou actions	60
Naissance :	Date	12/02/1982	N° Département	91	Commune
		MASSY	Pays		
Adresse :	N°	11	Voie	AVENUE MARYSE BASTIE	
	Code Postal	91200	Commune	ATHIS-MONS	Pays
				FRANCE	

Titre (2)	M	Nom patronymique	JARDIN	Prénom(s)	LIONEL
Nom marital		% de détention	40,00	Nb de parts ou actions	40
Naissance :	Date	13/02/1986	N° Département	92	Commune
		PONTENAY AUX ROSIERS	Pays		
Adresse :	N°		Voie	RUE PIERRE LOTI	
	Code Postal	91420	Commune	MORANGIS	Pays
				FRANCE	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 30092015

N° SIRET 7 5 2 8 7 9 4 4 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AM2R

ADRESSE (voie) 23 RUE GUSTAVE EIFFEL

CODE POSTAL 91420

VILLE MORANGIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Expert-comptable Janvier 2015 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065 ^{SD} 2015
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) L'État - Région Île-de-France REPUBLIQUE FRANÇAISE		
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS		
Exercice ouvert le 01/01/2014 et clos le 31/03/2015		Régime simplifié d'imposition ☒ X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société:		Adresse du siège social:
AM2R 23 RUE GUSTAVE EIFFEL 91420 MORANGIS		
SIRET	7 5 2 8 7 9 4 4 5 0 0 0 1 9	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		
B ACTIVITE		
Activités exercées	Construction d'autres bâtiments	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%
2 Plus-values		Déficit
PV à long terme imposables à 15%		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier côtée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:
BRIEL SARL 11 rue Jean-Baptiste PIGALLE 75009 PARIS Tél: 01 53 24 96 21		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA		Date: 08/12/2015
		Lieu: MORANGIS
		Qualité et nom du signataire: SYLVAIN DUMAINE
		Signature: Président
Tél:		

Visa CGA :

Viseur conventionné :

 A
 MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS

LAQE Experts-comptables janvier 2015 : Etat pré-révisé.

AGREMENT DGFIP C5115.12007

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2067
(2015)Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise AM2Rdu 01/10/2014Adresse 23 RUE GUSTAVE EIFFEL 91420 MORANGISau 30/09/2015

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		16
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		2 308
Total		2 324

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2015 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	2 324	- de l'exercice . 2015 . . ⑩	1 475
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>SYLVAIN DUMAINE</u> <u>Président</u>		À <u>MORANGIS</u> , le <u>08/12/2015</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION